

Metz, le 24 avril 2024

Service Aménagement Biodiversité Eau  
Unité Police de l'eau

La responsable de l'unité police de l'eau  
à

Affaire suivie par : Astride ERMAN  
Tél : 03 87 34 33 27 – 06 71 51 60 28  
E-mail : astride.erman@moselle.gouv.fr

Monsieur le Maire  
160 rue de Pont à Mousson  
57950 Montigny-lès-Metz

**OBJET** : Commune de Montigny-lès-Metz – Technicentre Ferroviaire SNCF Réseau - Porter à connaissance EU – Affichage en Mairie

**RÉF.** : Dossier CASCADE n° 57-2024-00215

**P.J.** : le courrier de recevabilité du dossier de porter à connaissance  
le dossier de porter à connaissance

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que le dossier de «porter à connaissance eaux usées» au titre de l'article R.181-46 du code de l'environnement déposé par HAGANIS pour le raccordement au réseau existant des eaux usées concernant la modification des réseaux de l'ancien technicentre Lorraine SNCF sur votre commune, est recevable.

Le projet consiste à la séparation des réseaux entre le site de maintenance et de remisage de trains régionaux électriques (SNCF Voyageurs – Dossier ICPE) et les réseaux des bureaux et ateliers industriels (SNCF Réseau – Dossier Loi sur l'eau). Le projet concerne la mise aux normes du réseau d'eaux usées de 3 bâtiments de bureaux, un bâtiment de stockage avec bureaux, un bâtiment pour exposition et un local gardien.

Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, je vous serais reconnaissante de bien vouloir procéder à l'affichage en mairie pendant la durée d'un mois minimum, du courrier ci-joint adressé à HAGANIS valant avis de recevabilité. A l'issue de cet affichage, vous voudrez bien dresser procès-verbal de cette formalité obligatoire que vous m'adresserez en précisant les périodes d'affichage.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour la responsable de l'unité police de l'eau,  
l'adjointe



Astride ERMAN